



A Évreux, le 12 octobre 2015

Section de l'Eure

Déclaration liminaire au CHSCT
du 12 octobre 2015

M le Président,

La destruction progressive du service public en général, et plus particulièrement de la DGFIP comme administration de réseau structurante pour les territoires est en cours depuis un certain temps et s'accélère de manière phénoménale depuis 2 à 3 ans.

La loi de finances pour 2016 prévoit une baisse des crédits de 550 millions en 2016 par rapport à 2015, et une nouvelle vague de suppressions d'emplois : 2548 emplois seraient supprimés. Pour les services du Ministère, notamment pour la Direction générale des finances publiques (DGFIP), ce budget «austéritaire» prend les allures d'un sacrifice totalement déconnecté de l'activité réelle.

La DGFIP connaît en effet une hausse importante de la charge de travail qui ne faiblira pas à l'avenir, au contraire. S'agissant du secteur public local, la charge de travail est particulièrement intense et ce, sur fond de baisse des dotations de l'État aux collectivités locales (ce qui rendra le besoin de conseils aux collectivités locales plus prégnant), pour autant les effectifs vont continuer à diminuer et les fermetures de trésoreries de proximité vont s'accélérer : il existait 4000 trésoreries de proximité en 2000, il en reste moins de 2400 actuellement...

M Le Président, nous sortons de 3 semaines de visite de l'ensemble des trésoreries du département. Le constat est accablant. La très grande majorité des agents qui y travaillent sont au mieux fatigués et résignés, au pire, submergés et dépassés par des charges de travail devenues ingérables. Les conséquences qui en découlent sont inacceptables aussi bien sur le plan professionnel que personnel.

Les agents sont unanimes pour dénoncer un travail devenu en complète inadéquation avec des moyens humains et matériels toujours en baisse. L'impression d'être laissé pour compte, le manque de reconnaissance, le manque de formation, de soutien technique de la direction laissent des traces indélébiles. Les fusions de communes, d'intercommunalités, et plus globalement la réforme territoriale apportent encore leurs lots d'interrogations sur les perspectives des mois à venir.

Au regard de ces visites, et comme vient de le prouver la problématique de Saint André de l'Eure , Solidaires Finances demande que vous soyez particulièrement à l'écoute et de manière très vigilante sur les conditions de travail de nos collègues, tous cadres confondus. Votre réponse sur le PAP du 17 juillet dernier mentionnait le fait que pour vous les risques psychosociaux n'y figuraient pas, car, je cite « ils ne présentaient pas le niveau intolérable voir simplement substantiel qui entraînerait leurs inscriptions... » Avez-vous toujours le même ressenti ?

Sur ce même sujet, qu'en est-il de la mission condition de travail prévu par la note Rh-2C en date du 8 octobre 2014 pour notre département ? Dispose-t-elle de toutes les informations nécessaires à la détection des situations sensibles ou pouvant poser problème ? Dispose-t-elle de moyens suffisants pour fonctionner et faire son travail ?

Au sujet de l'amiante, nous aimerions avoir communication du nouveau DTA de Verneuil-sur-Avre, ainsi que de l'ensemble des DTA reçus en 2015 par l'administration. Nous aimerions que ces derniers nous parviennent dorénavant de manière systématique dès leur-réception par l'assistant de prévention.

De même, nous voulons que soit disponible sur l'ensemble des sites du département et conformément à la réglementation (article D-4132-1 et D-4132-2 du code du travail) le registre spécial permettant de consigner les droits d'alerte et de retrait.

Pour conclure, Solidaires Finances est très inquiet pour les mois à venir. Des mesures d'urgence sont pour nous indispensables afin de garantir l'intégrité physique et psychique de nos collègues. Monsieur le président, nous attendons de vous des actes forts et tangibles.

Les représentants Solidaires Finances au CHSCT de l'Eure.